L'ÉVOLUTION du multiculturalisme

House of Commons
October 8, 1971
Right Hon. P.E. Trudeau (Prime Minister):

Mr. Speaker, I am happy this morning to be able to reveal to the House that the government has accepted all those recommendations of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism which are contained in Volume IV of its reports directed to federal departments and agencies. Hon. members will recall that the subject of this volume is "the contribution by other ethnic groups to the cultural enrichment of Canada and the measures that should be taken to safeguard that contribution."

In implementing a policy of multiculturalism within a bilingual framework, the government will provide support in four ways.

First, resources permitting, the government will seek to assist all Canadian cultural groups that have demonstrated a desire and effort to continue to develop a capacity to grow and contribute to Canada, and a clear need for assistance, the small and weak groups no less than the strong and highly organized.

Second, the government will assist members of all cultural groups to overcome cultural barriers to full participation in Canadian society.

Third, the government will promote creative encounters and interchange among all Canadian cultural groups in the interest of national unity.

Fourth, the government will continue to assist immigrants to acquire at least one of Canada's official languages in order to become full participants in Canadian society.

QU'EST CE QUE LE MULTICULTURALISME?

Le multiculturalisme canadien découle, à la base, de notre conviction que tous les citoyens sont égaux. Il permet à tous les citoyens de conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance. L'acceptation donne aux Canadiens un sentiment de sécurité et de confiance en soi qui les rend plus ouverts aux diverses cultures et plus tolérants envers celles-ci. L'expérience canadienne a prouvé que le multiculturalisme encourage l'harmonie raciale et ethnique ainsi que la compréhension interculturelle, et décourage la marginalisation, la haine, la discrimination et la violence.

Par le multiculturalisme, le Canada reconnaît le potentiel de tous les Canadiens et Canadiennes en les encourageant à s'intégrer à leur société et à participer activement à la vie sociale, culturelle, économique et politique. (Programme de Multiculturalisme de Patrimoine canadien – http://www.pch.gc.ca/multi)

LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS
Partie 1 de la Loi constitutionnelle de 1982
s27. Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens.

THE CANADIAN CHARTER OF RIGHTS AND FREEDOMS
Part 1 of the Constitution Act, 1982
s27. This Charter shall be interpreted in a manner consistent with the preservation and enhancement of the multicultural heritage of Canadians.

" La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste à favoriser la reconnaisance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, et promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne. " - Extrait de la Loi sur le multiculturalisme canadien, juillet 1988

Le Programme du multiculturalisme du ministère du Patrimoine canadien représente un moyen important dont se sert le gouvernement pour concrétiser les objectifs de la politique du multiculturalisme.

Le Programme fait converger les efforts du gouvernement vers les initiatives contribuant à la réalisation des objectifs précis suivants :

1. Contribuer à l'élaboration de stratégies qui facilitent la pleine et active participation des communautés ethniques, raciales, religieuses et culturelles au sein de la société canadienne.
2. Faciliter la mobilisation collective pour la résolution et la prévention des conflits fondés sur l'ethnie, la race, la religion et la culture et contre les actes haineux.
3. Renforcer la capacité des institutions publiques à s'adapter à la diversité ethnique, raciale, religieuse et culturelle en aidant à repérer et à éliminer les obstacles à un accès équitable et en appuyant la participation des diverses collectivités aux processus décisionnels.
4. Encourager et aider les ministères et organismes fédéraux à élaborer des politiques, des pratiques et des programmes inclusifs qui leur permettent de respecter leurs obligations en vertu de la Loi sur le multiculturalisme canadien.
5. Accroître la connaissance et la compréhension du multiculturalisme, du racisme et de la diversité culturelle au Canada et alimenter un dialogue éclairé à ce sujet.

Politique canadienne du multiculturalisme

(Pris du Loi sur le multiculturalisme canadien : L.R. (1985), ch. 24 (4e suppl.) [C-18.7] Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada [1988, ch. 31, sanctionné le 21 juillet 1988]

DÉCLARATION

3. (1) La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste :

a) à reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

b) à reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait;

c) à promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et à les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation;

d) à reconnaître l'existence de collectivités dont les membres partagent la même origine et leur contribution à l'histoire du pays, et à favoriser leur développement;

e) à faire en sorte que la loi s'applique également et procure à tous la même protection, tout en faisant cas des particularités de chacun;

f) à encourager et aider les institutions sociales, culturelles, économiques et politiques canadiennes à prendre en compte le caractère multiculturel du Canada;
g) à promouvoir la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux;
h) à favoriser la reconnaissance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, ainsi qu'à promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne;
i) parallèlement à l'affirmation du statut des langues officielles et à l'élargissement de leur usage, à maintenir et valoriser celui des autres langues;
j) à promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles.

LE MULTICULTURALISME FAVORISE L'INTÉGRATION ET L'ACQUISITION DE LA CITOYENNETÉ

Collection « Les preuves », no 3, novembre 1997
(Programme de Multiculturalisme de Patrimoine canadien – http://www.pch.gc.ca/multi)
Le professeur Will Kymlicka, Département de philosophie, Université d'Ottawa, un expert dans le domaine des relations ethniques et de la citoyenneté, a mené une étude pour savoir si le multiculturalisme s'est traduit par la « ghettoïsation » des groupes ethniques, et par leur intégration sociale et politique. Il a comparé des données en provenance du Canada et d'autres pays, pour la période allant de 1971 à maintenant. S'appuyant sur quatre indicateurs empiriques de citoyenneté et d'intégration, il présente les faits suivants :

DES TAUX ACCRUS DE NATURALISATION

Les taux de naturalisation ont continué à augmenter depuis 1971 (l'année de l'adoption de la politique du multiculturalisme). En 1995, le nombre de certificats de citoyenneté délivrés a atteint un record de 227 000. Cette tendance est particulièrement importante étant donné que les incitatifs économiques à la naturalisation ont diminué au cours des dernières années (c.-à-d. les immigrants reçus et les citoyens ont un accès équivalent au marché du travail, aux prestations sociales, etc.). Les immigrants venant de pays non traditionnels (les groupes qu'on qualifie de « multiculturels ») ont le taux le plus élevé de naturalisation au pays.

LA PARTICIPATION ACTIVE DES MINORITÉS SUR LA SCÈNE POLITIQUE

On ne constate aucune baisse de participation politique de la part des groupes ethniques. Plusieurs députés élus au Parlement du Canada proviennent d'un vaste éventail d'origines ethniques. Les groupes ethniques ne se constituent pas en parti politique distinct mais ont tendance à voter pour les partis nationaux traditionnels qui appuient les grands principes démocratiques et libéraux ayant cours au Canada.

LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES

La demande pour les cours d'anglais ou de français comme langue seconde n'a jamais été aussi élevée et elle surpasse l'offre dans certaines villes. Des statistiques récentes indiquent que 97 % des Canadiens parlent une des deux langues officielles. Les immigrants ont la volonté d'apprendre une langue officielle malgré le fait que plusieurs d'entre eux ne sont pas admissibles aux cours à cause de la date récente de leur arrivée au Canada.

L'INCIDENCE CROISSANTE DE L'EXOGAMIE

Depuis 1971, il y a eu une augmentation constante des mariages interraciaux. L'endogamie a diminué, tant chez les immigrants que chez leurs enfants nés au pays. Les amitiés ethniques et les mariages mixtes sont mieux acceptés qu'auparavant. En 1968, 52 % des Canadiens approuvaient les mariages ethniques, alors qu'en 1995, ce taux était passé à 81 %.

COMPARAISONS AVEC D'AUTRES PAYS

Après avoir comparé le Canada avec les États-Unis et l'Australie, Kymlicka a constaté que le Canada se tirait beaucoup mieux d'affaires que ces pays relativement à tous les facteurs examinés. L'auteur conclut son analyse en affirmant qu'il n'y a aucune preuve concrète que la politique du multiculturalisme crée une « ghettoïsation » quelconque des groupes ethniques. De fait, il est probable que la vérité se trouve au pôle opposé : historiquement, le multiculturalisme a été un outil essentiel pour ce qui est de promouvoir l'acquisition de la citoyenneté, la participation et l'intégration, tout en permettant aux gens de conserver ou d'affirmer leur identité si tel était leur bon vouloir.

THE UNIVERSITY OF ALBERTA PRESS

Have You Read Us Lately?



Writing Off the Rural West

Globalization, Governments and the Transformation of Rural Communities

Despite a booming world economy, rural communities and the people who work in natural-resource industries have been hard hit by recent international trade agreements. This collection looks at changing rural life, across Canada and around the globe.

368 pages; notes, references
A copublication with Parkland Institute
0-88864-378-0 • $34.95 paper



(CURRENTS), A Canadian literature series

Sinclair Ross

• *Sawbones Memorial* • *Whir of Gold* • *The Well*

Robert Kroetsch

• *What the Crow Said* • *Words of My Roaring* • *Completed Field Notes* • *Hornbooks of Rita K*

INFORMATION
Cathie Crooks,
ccrooks@ualberta.ca
ORDERS
Raincoast Books,
info@raincoast.com

http://www.ualberta.ca/~uap